Formation : **SAP FICO : paramétrage ECC6 et expertise métier finance**

Code : ALRH5

Durée : 35 heures

Délais d'accès : inscription jusqu'à 15 jours avant le démarrage (distanciel et inter-entreprises) ; 30 jours minimum avant le démarrage en intra-entreprise sur site.

Tarif : sur devis

Dans les organisations qui s'appuient sur SAP ECC6, la capacité à configurer et adapter le module FICO en interne représente un levier direct de performance : délais de déploiement réduits, dépendance moindre aux prestataires externes, meilleure appropriation des processus financiers. Cette formation prépare des professionnels de la finance et du contrôle de gestion à endosser un rôle de consultant fonctionnel SAP FICO, en combinant maîtrise du paramétrage et compréhension des enjeux métiers.

Objectifs pédagogiques

- Configurer les éléments organisationnels et les données de base du module SAP FICO sur ECC6
- Paramétrer les processus de comptabilité générale, fournisseurs, clients et immobilisations
- Mettre en place les outils de contrôle de gestion : centres de coûts, ordres internes, comptabilité analytique
- Adopter les méthodes de travail d'un consultant fonctionnel : analyse des besoins, documentation, tests d'intégration
- Accompagner les équipes métier dans la conception et la validation de solutions SAP FICO

Public concerné

Cette formation s'adresse aux collaborateurs de la direction financière ou du contrôle de gestion qui utilisent déjà SAP FICO au quotidien et souhaitent évoluer vers un rôle de référent fonctionnel ou de consultant interne. Elle convient également aux chefs de projet impliqués dans des déploiements SAP et aux responsables SI qui souhaitent renforcer leur compréhension du périmètre FICO.

Prérequis

Les stagiaires doivent disposer d'une expérience utilisateur de SAP FICO, d'une connaissance des processus métiers de la finance et du contrôle de gestion, ainsi que de bases en comptabilité.

Programme

Positionnement du consultant SAP FICO et cadre de projet

Ce premier bloc établit les repères indispensables pour comprendre l'environnement dans lequel évolue un consultant fonctionnel SAP FICO et les attentes d'un projet d'implémentation.

- Architecture de SAP ECC6 et périmètre du module FICO
- Rôle, responsabilités et livrables attendus du consultant fonctionnel
- Cycle de vie d'un projet SAP : phases de conception, réalisation et déploiement
- Standards de documentation et méthodologies de conduite de projet

Structure organisationnelle et données de base

Avant tout paramétrage fonctionnel, la cohérence de la structure organisationnelle dans SAP conditionne la fiabilité de l'ensemble du dispositif financier.

- Paramétrage des sociétés, domaines d'activité et segments

- Configuration des plans comptables et des variantes d'exercice fiscal
- Définition et affectation des centres de coûts et des centres de profit

Comptabilité générale (FI-GL)

La comptabilité générale constitue le socle du module FI ; son paramétrage précis garantit la qualité du reporting légal et la traçabilité des écritures.

- Configuration des comptes généraux et des groupes de comptes
- Gestion des écritures : saisie, validation et règles de tolérance
- Configuration des règles de validation et des contrôles automatiques
- Rapprochement bancaire et lettrage

Comptabilité fournisseurs et clients (FI-AP / FI-AR)

La gestion des tiers est au cœur des flux financiers de l'entreprise ; ce bloc couvre le paramétrage complet du cycle achats-paiements et ventes-encaissements.

- Paramétrage des comptes fournisseurs et clients
- Traitement des factures fournisseurs et clients
- Gestion des paiements, encaissements et conditions de règlement
- Relances et gestion des rappels

Comptabilité des immobilisations (FI-AA)

Le suivi des actifs immobilisés répond à des exigences réglementaires strictes ; ce bloc aborde le paramétrage nécessaire pour en assurer la gestion tout au long du cycle de vie.

- Paramétrage des classes d'immobilisations et des règles d'amortissement
- Acquisition, cession et traitement comptable des sorties d'actifs
- Gestion des inventaires d'immobilisations
- Reporting réglementaire et analytique des immobilisations

Contrôle de gestion : concepts et centres de coûts (CO-CCA)

Ce bloc introduit les fondamentaux du module CO et la mise en place du suivi par centres de coûts, outil central de pilotage des charges dans les organisations.

- Principes du contrôle de gestion dans SAP et articulation avec FI
- Configuration et affectation des centres de coûts
- Saisie et traitement des imputations
- Gestion des ordres internes et analyse des écarts

Comptabilité analytique et reporting CO

Ce dernier bloc approfondit l'analyse de la rentabilité et la production de reportings décisionnels à partir des données collectées dans le module CO.

- Comptabilité analytique des centres de coûts et des ordres internes
- Analyse de la rentabilité par segment ou axe d'analyse
- Construction et exploitation du reporting CO
- Préparation et exécution des tests d'intégration FI-CO

Compétences visées

À l'issue de cette formation, les collaborateurs seront capables de configurer de manière autonome les principaux composants du module SAP FICO sur ECC6, de traduire des exigences métiers en paramétrage fonctionnel, de produire la documentation associée et de conduire des tests d'intégration. Ils seront en mesure d'intervenir en appui des équipes projet lors d'implémentations,

de mises à jour ou d'évolutions du système, et de constituer un relais interne compétent entre les directions financières et les équipes IT.

Organisme de formation

Atova Conseil — SAS au capital de 5 000 €

SIRET 520 406 802 00022 — RCS Lyon B 520 406 802

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 82 69 10927 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Atova Conseil est un organisme de formation certifié Qualiopi au titre des actions de formation.

L'Institut des ERP est un institut d'Atova Conseil.

Modalités – Lieux – Moyens techniques et pédagogiques – Encadrement (FR)

Référence : Modalites_Lieux_Moyens_Techniques_Pedagogique_Encadrament_Fr
Version : v1.3
Date de publication : 28/02/2026

1) Engagement général

Atova Conseil s'engage à adapter ses formations aux besoins réels du ou des participant(s), en tenant compte du contexte, des prérequis, des contraintes et des objectifs opérationnels définis en amont.

2) Modalités et lieux des actions de formation

Nous proposons des formations pouvant être organisées sous différents formats, y compris en journées réparties sur plusieurs semaines.

2.1 Au centre (présentiel)

Les formations peuvent se dérouler dans des salles adaptées et équipées. Lorsque la formation se déroule dans un centre partenaire, celui-ci met à disposition un environnement conforme à l'accueil et au bon déroulement de l'action.

2.2 En entreprise (présentiel sur site client)

Nous dispensons des formations sur site client en France, et selon les projets, à l'international (ex. Belgique, Suisse, Luxembourg).

2.3 En distanciel synchrone (FOAD)

Le formateur et le participant se connectent via une plateforme de visioconférence permettant un échange audio, le partage d'écran et, lorsque nécessaire, une prise en main à distance. Ce format permet de reproduire des conditions proches du présentiel tout en limitant les contraintes logistiques.

3) Accessibilité et prise en compte du handicap

Atova Conseil met en œuvre, dans la mesure du possible, les adaptations nécessaires à l'accueil et au suivi de toute personne en situation de handicap ou ayant un besoin spécifique.

Référent handicap (Atova Conseil)

- **Contact :** info@atova-conseil.com
- **Objet du message :** "Référent handicap – demande d'adaptation"

Processus (simple et traçable)

1. Recueil du besoin (échanges + éléments utiles communiqués par le bénéficiaire/participant).
2. Analyse de faisabilité et proposition d'aménagements (pédagogiques, organisationnels et/ou techniques).
3. Validation des adaptations avant démarrage, puis suivi pendant la formation.
4. Si nécessaire, orientation vers des acteurs/solutions de compensation externes.

4) Moyens techniques

4.1 Formations à distance (FOAD)

Le formateur dispose d'un ordinateur, d'un accès à un système de visioconférence, des logiciels/équipements nécessaires, d'une connexion Internet haut débit et de supports au format dématérialisé.
Le client/participant s'engage à disposer a minima d'un ordinateur (PC ou Mac) et d'une connexion Internet compatible ; un micro-casque est conseillé.

4.2 Formations en présentiel (en centre)

Le centre met à disposition le matériel nécessaire : salle équipée, ordinateur(s), logiciels/équipements requis, connexion Internet haut débit, supports dématérialisés.
Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, l'équipement et l'espace nécessaires sont fournis.

4.3 Formations en présentiel (sur site client)

Le client met à disposition du formateur le matériel nécessaire (hors ordinateur du formateur) : salle équipée, ordinateur(s), logiciels/équipements requis, connexion Internet.
Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le client fournit l'équipement ou l'espace nécessaires.

5) Moyens pédagogiques

Les formations reposent sur une pédagogie active et orientée résultats, pouvant inclure :

- alternance d'exposés, travaux dirigés et travaux pratiques,
- pédagogie active / inversée selon les objectifs,
- mise en situation professionnelle, études de cas, exercices guidés,
- points d'étape réguliers (questions/réponses, tours de table, ajustements).

6) Moyens d'encadrement et de suivi (preuves)

6.1 Suivi administratif

- feuilles de présence/émargement signées par demi-journée (papier ou électronique),
- attestation de présence/fin de formation selon les cas.

6.2 Appréciation et amélioration continue

- questionnaires de satisfaction en fin de formation (participants),
- questionnaires de satisfaction en fin de formation (entreprises clientes, lorsque applicable),
- questionnaire d'appréciation formateur (lorsque applicable),
- questionnaire d'évaluation de l'impact à froid (ex. à 3 mois, selon les dispositifs et la nature de l'action).

7) Modalités d'évaluation des acquis

Les évaluations sont adaptées aux objectifs de l'action et peuvent combiner :

7.1 Évaluation diagnostique (avant entrée en formation)

- recueil/analyse du besoin adressé lors de la convocation,
- questionnaire d'auto-évaluation et/ou échange de cadrage.

7.2 Évaluation formative (pendant la formation)

- exercices, quiz/QCM, questions orales, travaux pratiques, études de cas, mises en situation.

7.3 Évaluation finale (en fin de formation)

- synthèse des acquis et validation des objectifs via une épreuve adaptée : étude de cas, mise en situation, restitution, ou test de connaissances, selon le programme.

> *Lorsque l'action mène à une certification/validation spécifique, les modalités associées sont décrites dans le programme de formation concerné.*